

Programme décennal de dragage d'entretien du chenal de la Grande-Entrée aux Îles-de-la-Madeleine

Dossier : 6211-02-072

Compte rendu de la période d'information et de consultation publiques du 3 avril au 18 mai 2007

La période d'information et de consultation publiques concernant le *Programme décennal de dragage d'entretien du chenal de la Grande-Entrée aux Îles-de-la-Madeleine par Mines Seleine inc.* a pris fin le 18 mai dernier. Conformément au mandat qui lui a été confié le 15 mars 2007 et en vertu des articles 11 et 12 du *Règlement sur l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement*, le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) a mis à la disposition du public pendant 45 jours, soit du 3 avril au 18 mai 2007, le dossier complet de la demande du certificat d'autorisation relative au projet.

Le projet

Justification et description

Mines Seleine inc., division de la Société canadienne de Sel ltée, projette d'effectuer un dragage d'entretien du chenal de la Grande-Entrée menant aux installations de Mines Seleine aux Îles-de-la-Madeleine. Ces travaux d'entretien ont pour but d'assurer une profondeur d'eau sécuritaire et efficace aux navires qui serviront à l'expédition du sel au cours des prochaines années. Ce projet vise essentiellement les travaux de dragage nécessaires au maintien des profondeurs initiales dans le chenal de navigation de Grande-Entrée, soit 7,3 m à l'intérieur de la lagune et 8,3 m à l'extérieur ainsi que la gestion à long terme des sédiments et des sables qui seraient dragués. Selon l'étude d'impact, les matériaux dragués représenteraient des volumes importants de l'ordre de 250 000 m³ aux cinq ans et seraient déposés en mer.

Le dragage d'entretien régulier serait réalisé à l'aide d'une drague hydraulique autoporteuse en appliquant les mesures visant à limiter les impacts sur le milieu. La drague mécanique à benne preneuse pourrait toutefois être utilisée lors d'interventions exceptionnelles pour enlever de petites quantités très localisées constituant des entraves importantes à la navigation. Dans les deux cas, tous les matériaux dragués seraient gérés par immersion en mer. Chaque année, un relevé bathymétrique du chenal serait mené de façon à identifier précisément les conditions de navigation et, le cas échéant, les besoins en dragage.

(Extrait du communiqué émis le 3 avril 2007)

Les préoccupations soulevées

Les préoccupations recueillies pendant la période d'information et de consultation publiques proviennent d'informations colligées lors de la séance d'information, à partir de conversations téléphoniques ou de lettres et de messages électroniques adressés au BAPE ainsi que des registres déposés dans les centres de consultation.

Le projet

- Le consultant qui a réalisé l'étude sur les travaux de dragage ;
- la superficie de la zone de dragage à l'entrée du chenal menant aux installations de Mines Seleine inc. ;
- la date fixée pour le premier dragage ;
- la possibilité d'aller déposer les sédiments au large plutôt que dans la baie ;
- le mode de gestion prévu des sédiments contaminés ;
- l'exploitation complète ou non du site de dépôt D avant d'utiliser le site de dépôt E ;
- la superficie et la profondeur du site de dépôt E ainsi que l'épaisseur de la couche de sable ajoutée par dragage ;
- les dimensions de la couche de sable en hauteur et en largeur servant à recouvrir les sédiments fins ;
- la distance entre le lieu de dragage et le site de dépôt E ;

- la vitesse du courant au site de mise en dépôt et les risques que les sédiments déposés soient repoussés progressivement vers les récifs en raison du courant.

Autres sujets

- La durée de vie des infrastructures appartenant à Mines Seleine inc. ;
- la construction d'un port comme option au dragage ponctuel compte tenu de la durée de vie de la mine au-delà de 100 ans (option plus économique à long terme) ;
- la distinction entre l'autorisation au niveau provincial pour le programme décennal et l'émission de permis pour chacun des dragages au niveau fédéral ;
- l'autorité responsable du programme de compensation environnementale ;
- l'organisation de rencontres entre le promoteur, la municipalité des Îles-de-la-Madeleine et le ministère des Transports pour la revalorisation des sables plutôt que leur rejet en mer ;
- la comparaison en termes de coûts entre le dépôt en mer et la revalorisation des sables.

Les activités d'information et de communication

Les centres de consultation

Tous les documents sur le projet ont été déposés dans les centres de documentation du BAPE ainsi que dans les centres de consultation suivants :

Centres	Adresses
Municipalité des Îles-de-la-Madeleine, point de service de Grande-Entrée	214, route 199
Bibliothèque municipale de Cap-aux-Meules	3-315, chemin Principal

Le site Internet

Tous les documents reçus en version électronique, dont l'étude d'impact et son résumé, ont été déposés dans le site Internet du BAPE.

La parution des avis publics par le promoteur

Date	Quotidien	Hebdo régional
4 avril 2007	<i>Le Soleil</i>	
4 avril 2007	<i>La Presse</i>	
6 avril 2007		<i>The First Informer</i>
6 et 12 avril 2007		<i>Le Radar</i>
27 avril 2007		<i>The First Informer</i>

Les communiqués de presse diffusés par le BAPE

Date	Nombre d'envois		Diffusion dans Internet
	Médias	Groupes, municipalités ou citoyens	
3 avril 2007 Début de la période d'information et annonce de la séance	Quotidiens, hebdos et médias électroniques de la Gaspésie/Îles-de-la-Madeleine	90	Site du BAPE
1 ^{er} mai 2007 Rappel aux médias	Quotidiens, hebdos et médias électroniques de la Gaspésie/Îles-de-la-Madeleine	Ne s'applique pas	Ne s'applique pas

La séance d'information

Date	1 ^{er} mai 2007
BAPE : Animation	Danielle Hawey, conseillère en communication
Accueil et prise de notes	Enregistrement fait sur place par Danielle Hawey
Promoteur	James Maillet, Mines Seleine inc. Jonathan Olson, CJB Environnement inc.
Assistance	30 personnes
Durée	1 h 30

Les relations de presse

Deux entrevues téléphoniques ont été accordées sur le projet, soit avec la radio communautaire des Îles-de-la-Madeleine (CFIM-FM), et avec la radio de Radio-Canada à Matane (CBGA-MA). De plus, lors de la séance d'information, une entrevue a été réalisée avec une journaliste du *Radars*. Les sujets des entrevues portaient sur le processus de consultation publique du BAPE ainsi que sur l'objectif de la séance d'information du 1^{er} mai.

La revue de presse

Pendant la période d'information et de consultation publiques, un article est paru dans l'hebdomadaire *Le Radar*. Le journal reprenait en partie le contenu diffusé dans le communiqué émis par le BAPE au début de la période. De plus, la radio communautaire des Îles-de-la-Madeleine (CFIM-FM) a mentionné la tenue de la séance d'information du 1^{er} mai lors d'un bulletin de nouvelles au début de la période.

Québec, le 25 mai 2007

Marielle Jean, conseillère en communication

En collaboration avec Danielle Hawey, conseillère en communication